

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



61^{ème} Session Ordinaire de la Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique

Vienne, 18 au 22 Septembre 2017

Projet de déclaration de M. RAYMOND SARAKA, Vice-Gouverneur pour la Côte d'Ivoire

**Madame la Présidente,
Distingués Délégués,**

Je voudrais à l'entame de mon propos, au nom de la délégation ivoirienne, joindre ma voix à celles de mes illustres prédécesseurs pour vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de **la 61^{ème}** session ordinaire de la Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique.

Ces félicitations s'adressent également aux membres de votre bureau.

Je suis persuadé, que sous votre conduite éclairée, nos travaux connaîtront un franc succès.

Je voudrais ensuite saisir cette opportunité pour féliciter au nom du Gouvernement ivoirien, le Directeur Général de l'AIEA, Monsieur **YUKIYA AMANO**, pour sa brillante réélection à la tête de notre organisation, pour un troisième mandat de 4 ans. Cette réélection témoigne éloquemment du bilan largement positif de vos actions à la tête de l'Agence.

Je voudrais enfin, souhaiter la bienvenue à **la Grenade** dont la demande d'adhésion à l'Agence vient d'être approuvée.

**Madame la Présidente,
Distingués Délégués,**

La délégation ivoirienne tient à marquer son appréciation de l'ensemble des actions menées par l'Agence, en conformité avec ses statuts, en vue de promouvoir les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire aux fins du développement durable.

Elle salue le rôle moteur du programme de coopération technique (PCT). Aussi, souhaiterait-elle que la conférence internationale sur le programme de coopération technique de l'AIEA, tenue à Vienne du 30 mai au 1^{er} juin 2017, soit régulièrement rééditée et à un niveau ministériel.

Conscient de l'importance du PCT, notre pays s'est régulièrement acquitté de ses contributions financières vis à vis de l'Agence

**Madame la Présidente,
Distingués Délégués,**

Concernant la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Agence, je voudrais adresser les remerciements du Gouvernement ivoirien à l'Agence pour les succès enregistrés dans certains domaines clés de la vie socio-économique de notre pays.

En effet, l'assistance de l'AIEA s'est particulièrement traduite par le renforcement des capacités des ressources humaines nationales dans des secteurs vitaux tels que l'agriculture, la santé humaine, la santé animale, la gestion des ressources en eau et l'Autorité Réglementaire Nationale.

Dans le domaine de la santé humaine, l'AIEA outre le don d'équipements (**Gamma Caméra ou caméras à scintillation**), apporte son appui à l'Institut de médecine nucléaire d'Abidjan. Cette année, a eu lieu une mission d'évaluation d'un expert de Radioprotection pour s'assurer de la conformité du bâtiment construit par l'Etat ivoirien aux normes internationales de protection radiologiques. Cette démarche vise à garantir la sécurité des malades, du personnel soignant et du public.

Aussi, la Côte d'Ivoire a-t-elle également sollicité de l'Agence, l'envoi d'une seconde mission d'évaluation pour le centre de radiothérapie et d'oncologie d'Abidjan en cours de construction.

Par ailleurs, l'Agence aide notre pays à renforcer les capacités du personnel de l'Institut de médecine nucléaire et du centre de radiothérapie et d'oncologie d'Abidjan.

Toujours dans le domaine de la santé humaine, les capacités des agents des instituts de santé pertinents ont été renforcées, entre autres, pour le diagnostic des maladies zoonotiques émergentes et réémergentes (Ebola, Grippe aviaire, etc.).

En matière de santé animale, les capacités du responsable de la qualité du laboratoire de virologie et du personnel ont été renforcées sur la création de documents de qualité, l'utilisation de la norme ISO 17025, la sensibilisation sur le système de qualité biosécurité-environnement.

Dans le domaine agricole, l'appui technique et financier de l'AIEA à notre pays, a porté sur la mutation et la biotechnologie ainsi que l'utilisation des méthodes radio-isotopiques. Il a également concerné les pratiques agricoles innovantes pour la lutte contre la dégradation des sols.

En outre, la technique de l'insecte stérile acquise grâce à l'AIEA permet à notre pays de combattre les ravageurs des fruits notamment la mouche blanche des mangues.

**Madame la Présidente,
Distingués Délégués,**

Notre pays travaille au renforcement de son cadre législatif et réglementaire conformément à ses engagements internationaux en matière de sûreté et sécurité nucléaires. C'est ainsi que la Côte d'Ivoire a sollicité l'Agence pour l'organisation à Abidjan, du 16 au 20 octobre 2017, d'un atelier pour la revue biennale de son Plan Intégré d'Appui à la Sécurité Nucléaire.

En matière de radioprotection, de sûreté et de sécurité nucléaire, les compétences nécessaires au fonctionnement de l'Autorité de Régulation sont constamment renforcées. Deux inspecteurs de l'Agence ont effectué les **30 et 31 mai 2017** à Abidjan, une vérification des sites de certaines structures utilisant des matières radioactives. Cette inspection a été couplée avec un atelier de formation.

**Madame la Présidente,
Distingués Délégués,**

Je voudrais avant de clore mon propos, exprimer la satisfaction de la Côte d'Ivoire pour la qualité de sa coopération avec l'AIEA, et réitérer notre gratitude au Directeur Général, M. YUKIYA Amano et à son personnel pour leur professionnalisme et leurs efforts constants à l'égard des Etats Membres.

Dans ce même contexte, la délégation ivoirienne exprime sa reconnaissance à l'ensemble des partenaires de la Côte d'Ivoire pour leur contribution à la mise en œuvre des programmes de coopération technique.

Enfin, la Côte d'Ivoire réaffirme son soutien à l'Agence pour la poursuite de ses missions en vue de relever les défis pour la paix, le bien-être des populations des Etats membres et la sécurité internationale.

Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie pour votre aimable attention.